

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



Maison de santé Liffol-le-Grand © Olivier Mathiotte

CODIFAB

Développement des Industries Françaises
de l'Ameublement et du Bois

#INTÉRÊTGÉNÉRAL

#ACTIONSCOLLECTIVES

#AGIRENSEMBLE

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

« Une année charnière »



Cécile Cantrelle

Présidente du CODIFAB

Mon prédécesseur parlait dans le rapport d'activité 2021 d'une année en trompe-l'œil au regard des nuages qui s'amoncelaient dans le ciel des entreprises.

Force est de constater que l'appétence des consommateurs pour leur aménagement intérieur a fortement diminué au regard des tensions inflationnistes dans notre économie.

La construction bois a pour sa part été rattrapée par la crise du logement même si elle a su mettre en avant ses atouts notamment dans l'extension, la surélévation et la rénovation des bâtiments.

Dans ce contexte, le CODIFAB a cherché à répondre à ces enjeux en s'appuyant notamment sur les organisations professionnelles qui vous représentent au sein de notre conseil d'administration.

Il a aussi positionné notre filière dans les enjeux environnementaux : la réglementation environnementale 2020 (RE2020), la stratégie française énergie climat (SFEC), la stratégie nationale bas carbone (SNBC), la mise en œuvre de la loi AGECL...

Je ne voudrais pas finir ce premier éditorial sans remercier Dominique Weber pour son action à la présidence du CODIFAB ces cinq dernières années et vous assurer de ma volonté à développer nos actions collectives pour toujours mieux vous accompagner dans vos projets d'entreprise.

**« Le CODIFAB saura vous accompagner
au regard des enjeux à venir »**



Avec des ressources en hausse de 5 %, le CODIFAB a pu engager plus de 14 millions d'€ dans des projets collectifs au bénéfice de la filière bois-ameublement. Les actions technique-recherche ont représenté près de 40 % de l'utilisation des fonds, la promotion – 21 % et l'international 15 %.

Cherchant à toujours mieux accompagner les entreprises, le CODIFAB a engagé quatre actions structurantes :

- Une analyse exhaustive du dispositif d'accompagnement à l'international suivi de recommandations qui seront mises en œuvre dans les années à venir
- Une évaluation de l'impact carbone de la filière ameublement et un accompagnement de ses entreprises dans leur démarche RSE
- Une analyse, avec l'amont de la filière, de la place du bois dans la stratégie française énergie-climat
- Une évaluation des essais « incendie » à réaliser pour permettre à la filière de répondre aux attentes des autorités de contrôle et des utilisateurs en ce domaine

« Le projet Immeubles grande hauteur en Bois terminé »

Le 1^{er} juin 2022 s'est arrêté le projet « Immeubles à vivre bois » cofinancé par la BPI et Adivbois et porté par le CODIFAB. Ce projet, lancé en 2014, a permis de démontrer les possibilités techniques et technologiques du bois en construction de plus de 8 mètres, tout en impulsant des projets de construction bois. Le CODIFAB en portant administrativement mais aussi financièrement ce projet a montré l'importance d'avoir un organisme au service du collectif et pouvant s'engager sur le moyen terme.

LE CONTRAT DE PERFORMANCE 2020 - 2023

Les professionnels et l'État définissent, tous les 4 ans, les grandes orientations du CODIFAB pour accompagner les secteurs de l'ameublement et du bois.

Permettant une bonne adéquation entre les projets sectoriels des professions et la mission de service public du CODIFAB, le contrat de performance définit les domaines d'actions prioritaires et sert de référence aux instances de décision du CODIFAB pour retenir les projets à soutenir financièrement. Le contrat d'objectifs et de performance du CODIFAB, pour la période 2020-2023, s'inscrit dans la continuité du précédent signé avec le ministre de l'Industrie, tout en orientant sa stratégie vers les trois thématiques suivantes :

1. Industrie du futur

2. Transition écologique et énergétique

3. Observer, améliorer l'offre et accompagner les entreprises

Indicateurs du contrat de performance

2022 est la troisième et avant-dernière année d'exercice du contrat de performance. À ce stade, presque tous les indicateurs sont au vert ! Il reste une année pour valider les derniers projets.

Pour la thématique « **Industrie du futur** », les objectifs liés à la transformation digitale, ainsi qu'au recrutement et à la gestion des talents, ont tous été atteints.

La 2^e thématique visait des résultats liés à la « **Transition écologique et énergétique** ». Les objectifs ont tous été atteints, sur la reconnaissance de la performance environnementale des produits bois & amélioration, et la santé, le bien-être et le confort des consommateurs et des collaborateurs.

Les deux objectifs de l'indicateur concernant la traçabilité des produits (des composants ameublement et du bois), qui a connu un démarrage tardif, vont aboutir cette année.

Celui concernant l'économie circulaire (visant un maximum de 10% de déchets non valorisés) a été rempli avec succès puisque 96,5 % des DEA collectés ont été valorisés en réemploi, en recyclage et en valorisation énergétique.

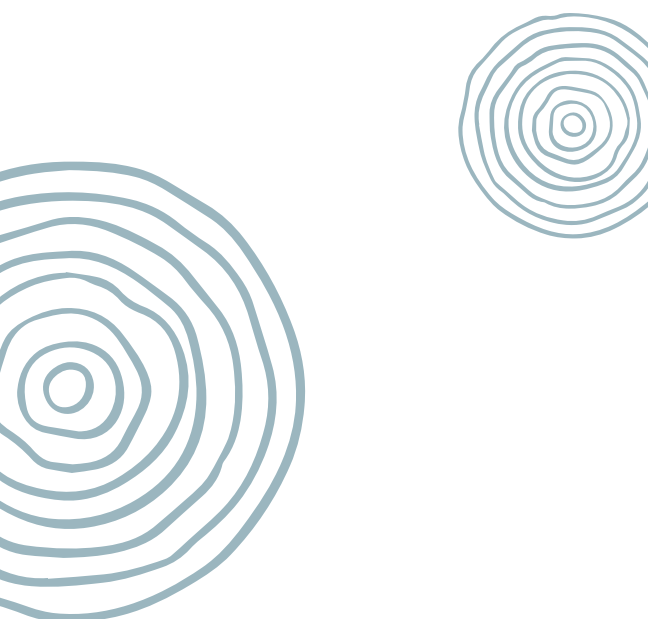
Pour la dernière thématique du contrat de performance : « **Observer, améliorer l'offre et accompagner les entreprises** », les indicateurs sur le sujet : connaître les marchés, accompagner les entreprises, et l'adaptation de l'offre sont tous passés au vert cette année.

Il reste un effort à fournir sur l'objectif de 80 participants à l'Incubateur du FRENCH DESIGN by VIA, la crise sanitaire ayant impacté le tissu de jeunes designers/éditeurs.

Actions techniques & recherche

La recherche et la technique au service de l'innovation

Le CODIFAB consacre plus de 30 % de sa collecte aux actions de recherche et de développement, confiées en particulier aux deux centres techniques FCBA (Forêt, Cellulose, Bois-construction, Ameublement) et CETIM (Centre technique des industries mécaniques). En collaboration avec d'autres organisations professionnelles ou d'institutions comme l'ADEME ou le CSTB, ces prestataires experts œuvrent pour la réalisation d'actions collectives grâce à des études et recherches techniques. Ils remplissent également des missions de veille informationnelle et de sensibilisation.



Crous Créteil © Sip x La Fabrique

■ Prévenir les risques liés aux poussières de bois

Les poussières de bois, quelles qu'elles soient, sont susceptibles de provoquer cancers et autres maladies. Or, de nombreux salariés y sont exposés. Comment évaluer et prévenir les risques d'exposition ? Comment améliorer les conditions d'hygiène, de santé et de sécurité ?

Dans le but de caractériser l'émissivité des poussières de bois, l'étude [Démarche de PROgrès pour la réduction de l'exposition aux POussières de BOIS \(PROPOBOIS\)](#) a été poursuivie. Quatre nouveaux procédés ont été étudiés (la déligneuse monolame, la toupie, la tenonneuse et la dégauchisseuse) pour conforter leur classement dans la matrice PROPOBOIS, cette dernière constituant la base de la méthode d'autoévaluation développée dans le guide [Poussières de bois : évaluez le risque d'exposition dans votre atelier](#). À la demande des 8 organisations professionnelles, le CODIFAB a financé cet outil élaboré conjointement par l'OPPBTP et FCBA. La méthode propose un moyen pratique pour mieux cerner les risques propres à chaque entreprise en la matière et d'y remédier efficacement. Elle est étayée par un [nouveau simulateur en ligne](#), facilitant la saisie des données et les calculs, et grâce auquel il est possible d'identifier les zones de risque majeur d'exposition aux poussières de bois dans les ateliers, et de déterminer les actions à mettre en œuvre.



■ Plateforme Eurocode 5

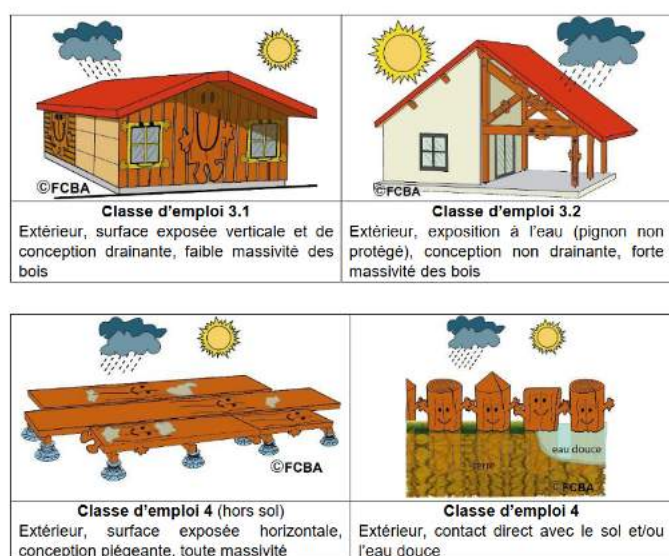
La Plateforme Eurocode 5 est un espace d'échanges destiné à favoriser l'appropriation des Eurocodes (codes européens de conception et de calcul des ouvrages) par les acteurs de la construction bois. Elle permet aux professionnels d'échanger lors d'ateliers et de webinaires et via un site Internet à succès (500 connexions/mois). Toutes les thématiques clés font l'objet de recherches : process et fabrication, environnement et santé, durabilité, mécanique et sismique, thermique et hygroscopie, sécurité incendie et acoustique. Les ateliers pratiques et webinaires traitent de points particuliers des Eurocodes. Par exemple, présenter les [nouvelles études](#), comme la Loi LOM et construction bois et la Déformation des revêtements sur Façades à Ossatures Bois, ou encore la Compression perpendiculaire dans le nouvel EC5 et les Poutres en I et justification au flambement [pour le second webinaire](#).

Dans le cadre des travaux de révision de l'Eurocode, deux études ont été réalisées : [Comportement incendie des connecteurs de type tige en planchers mixte bois-béton](#), qui vient enrichir les résultats obtenus avec la précédente étude sur le dimensionnement des Planchers mixtes bois-béton en situation d'incendie ; et [Étude Critère de Service Eurocode 5](#), articulée autour des critères de flèches et du critère vibratoire, un critère dimensionnant pour les structures bois dimensionnées à l'Eurocode 5.



■ L'enjeu de la durabilité du matériau bois

Le matériau bois est réputé pour son exceptionnelle longévité, le rendant particulièrement adapté à la construction, écologique et durable. Néanmoins, dans un marché où le bois est de plus en plus exposé (visuellement et aux intempéries), et où il faut converger vers une amélioration constante de l'impact environnemental par l'allongement et la consolidation des durées de vie effectives des ouvrages, il est apparu primordial de réaliser ce [Guide de Conception des Ouvrages Bois Exposés aux Intempéries \(COBEI\)](#). Une autre étude était également nécessaire pour s'assurer de l'efficacité anti-tanins des [systèmes de finitions](#) retenus dans le cadre des recherches sur l'appréciation des durées de vie des finitions selon exposition et conception des menuiseries (PREDIFIMEX), menées par FCBA pour une durée de 7 ans avec le financement du CODIFAB. Ces travaux sont complétés par l'avenant [Complément qualification finitions 10 ans sur assemblage](#), sur trois types principaux d'assemblages de menuiserie comparés entre eux grâce au niveau de reprise d'humidité lors des vieillissements. Des webinaires ont également été proposés sur les thèmes : [Durabilité et Finition des fenêtres bois](#) et [Des outils pour concevoir en bois](#) pour une utilisation optimale du Catalogue Bois Construction.



■ Le logement de demain

L'opération [Osez changer : mieux consommer et vivre plus léger](#), lancée en avril 2021 par l'ADEME, a accompagné 21 foyers témoins pour répertorier, trier et désencombrer leur logement et s'engager vers une consommation plus responsable. Encadrés par des *home organisers* pendant 7 mois, ils se sont également formés aux bonnes pratiques de consommation, vers plus de sobriété et d'économie circulaire. L'occasion pour FCBA de tirer les enseignements de cette étude pour le mobilier. Lancée sur la plateforme Yuuz, son nouvel outil de récolte de données d'usages en ligne, [l'étude FCBA sur la consommation de produits en vrac et solides](#) vise à observer le quotidien de ces adeptes de plus en plus nombreux du vrac, afin d'aider les fabricants de meubles à concevoir des produits adaptés à leurs besoins.

■ L'ameublement face au défi du vieillissement de la population

Les études menées par FCBA concernent aussi des sujets sociétaux. C'est le cas de celle sur le vieillissement. Selon l'INSEE, les plus de 65 ans représenteront 1 habitant sur 4 en 2040. Ajouté à cela l'allongement du temps de travail, la prise en compte des seniors doit se faire dans tous les lieux de vie. FCBA a réalisé un état de l'art, [l'étude Ergonomie et bien vieillir](#), permettant de s'informer sur les grandes limitations biomécaniques liées à l'âge : comment les efforts de manipulation et l'ergonomie des produits sont-ils pris en compte dans les normes d'ameublement ? Si le maintien à domicile est la solution préférée des Français, nos logements ne sont toujours pas adaptés aux problématiques liées à l'âge. Pour preuve, le simulateur de vieillissement développé par FCBA, permettant de reproduire les grandes déficiences motrices et sensorielles liées à l'âge, et expérimenté par les professionnels lors d'une [journée découverte en région](#). À visée prospective, le webinaire [Logement et ameublement au service du bien vieillir](#), avait, quant à lui, pour but de détecter les grands axes d'innovation de demain sur le marché de la silver économie.

Et pour ne pas causer de vieillissement (prématuré) du corps, justement, FCBA a aussi partagé [son retour d'expériences](#) sur l'utilisation d'exosquelettes dans les métiers de la fabrication de meubles et les travaux d'entretien forestier.

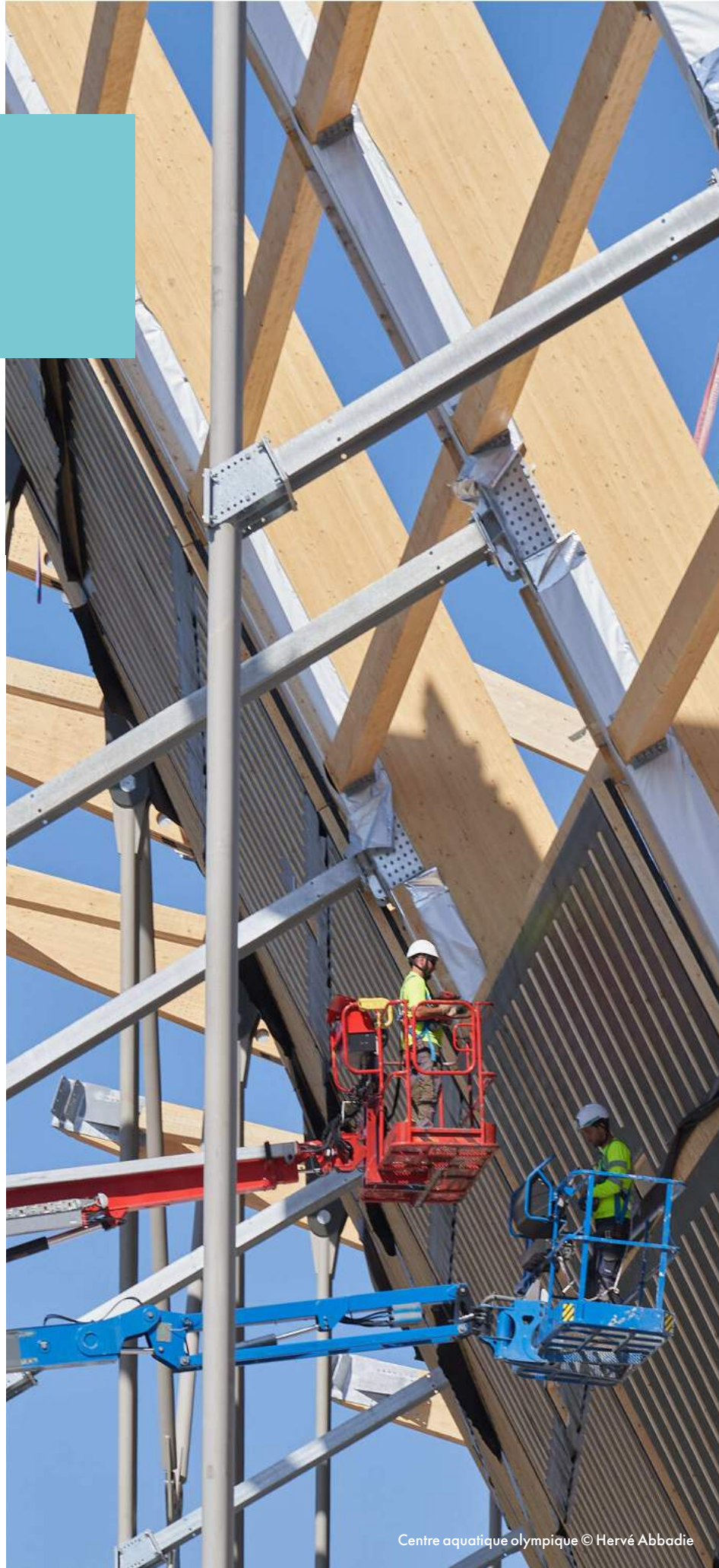
Promotion & communication

Promouvoir le bois...

Le matériau bois répond parfaitement aux enjeux environnementaux et aux nouvelles exigences techniques et réglementaires : matière renouvelable, stockant le carbone et réclamant peu de transformation. Les entreprises du bois et de l'ameublement sont donc des acteurs essentiels de la transition écologique et énergétique. La reconnaissance de la performance environnementale des produits bois passe par la promotion et la communication, au travers de la diffusion d'ouvrages et la participation à des événements.

...et l'ameublement

En cette période de grands chamboulements sociaux et économiques, il est important pour le secteur de l'ameublement d'étudier les grandes tendances qui influencent le comportement des consommateurs. À travers la participation à des salons et à des événements, et via le numérique avec des campagnes sur les sites Internet et les réseaux sociaux, il s'agit de revaloriser les métiers et savoir-faire français de l'industrie, de l'artisanat et des métiers d'art.



Centre aquatique olympique © Hervé Abbadie

■ Promouvoir le bois dans la construction

Fruit d'une collaboration entre les filières engagées dans la décarbonation de l'acte de construire, la collection Mixité, Solutions biosourcées traite de la mixité entre le bois et les autres matériaux biosourcés dans la construction. Après un premier ouvrage consacré à la mixité entre le bois, le métal et le béton, [ce nouvel opus richement illustré](#) se penche sur les solutions mixtes bois et autres matériaux biosourcés (bois, chanvre, ouate de cellulose, paille, fibre de bois et fibres végétales).

La plaquette [Construction durable et RE2020 : 7 raisons de choisir le bois](#) présente les arguments à retenir en faveur du bois dans la construction neuve (atouts carbone, confort, économie circulaire, etc.). Sur ce thème, FCBA a aussi organisé un [webinaire sur les avantages du bois](#) dans la construction bas carbone et l'application de la réglementation environnementale RE2020.



■ Bilan des Plans Bois 1, 2 et 3

Dès 2009, les pouvoirs publics ont engagé un travail de concertation auprès des organisations professionnelles du bâtiment, des représentants de la filière forêt-bois et des pouvoirs publics, afin d'identifier les freins réglementaires, normatifs et techniques à l'usage du bois dans la construction. Après le succès des [Plan Bois 1](#) (démontrer les performances des solutions bois et leur capacité à répondre aux exigences techniques de la réglementation du bâtiment), et Plan Bois 2 (formation, compétences et emplois ; réhabilitation des bâtiments ; valorisation de la ressource en bois feuillus dans la construction), le Plan Bois 3 a accompagné l'ensemble des acteurs du marché dans leur développement de l'usage du bois dans la construction. Ces nombreux travaux ont donné lieu à un bilan sous la forme d'un [document de synthèse et de flyers](#) pour communiquer sur les sites outils issus des Plans Bois tels que les sites Métiers Forêt Bois, Catalogue Bois Construction & Boisref, BiblioBois et Ambition Bois. La réalisation du Plan Bois 4, dont les travaux sont axés sur l'économie circulaire et le développement durable, s'achèvera en 2024.



Ouvrage Mixité © Sergio Grazia

■ Valoriser le bois issu des forêts françaises

Lancées en octobre 2021 à l'initiative du Premier ministre avec l'objectif de construire une politique ambitieuse et partagée pour la forêt française, les Assises de la Forêt et du Bois ont été clôturées le 16 mars 2022. Les acteurs de la filière, collectivités et ONG environnementales ont réfléchi à des solutions concrètes et tangibles, permettant d'ouvrir de nouveaux champs des possibles pour la forêt française. À la clé, la définition d'un programme pour l'avenir immédiat de la forêt, autour de 4 piliers thématiques, et la mise en place de 26 fiches-actions concrètes et détaillées. [Les fiches et la synthèse sont disponibles sur notre site.](#)

Le 2 février 2022, la Filière Forêt-Bois a aussi présenté aux responsables publics et aux candidats à la Présidentielle le [Manifeste 2022 de la Filière Forêt-Bois](#), soit 23 propositions [concrètes](#) pour l'avenir de la forêt et du secteur économique lié au bois. Ces mesures visent à aider la filière à prendre sa place dans la décarbonation de l'économie et la souveraineté du pays.



■ Le CODIFAB sur les salons : Une présence indispensable !

La présence du CODIFAB sur les salons est primordiale en termes de visibilité. Au travers des stands et des conférences animés avec les organisations professionnelles et les prestataires experts, le CODIFAB remplit sa mission d'information et de diffusion des actions collectives de la filière bois. L'occasion également de venir à la rencontre des fabricants.

Ce fut le cas sur le [Forum Bois Construction 2022 à Nancy](#) où ont pu être abordés les sujets de la neutralité carbone ou de l'architecture biosourcée ; du [Carrefour International du Bois 2022 à Nantes](#) ; de [l'USH à Lyon](#) avec la présentation des solutions pour construire, rénover et aménager en bois ; et du [SIBCA au Grand Palais Éphémère à Paris](#), le premier salon de l'Immobilier Bas Carbone avec un Pavillon bois pour valoriser le matériau bois. Le CODIFAB accompagné par le CNDB, le Club Oui Au Bois, France Bois 2024, l'UMB-FFB, l'UICB... était aussi présent à [BATIMAT Paris](#), où ont été élus les lauréats de la 11^e édition du [Prix National de la Construction Bois 2022](#).



© Artisan'Act Label AEF

■ Des expositions pour se faire connaître

Sur le salon EquipHotel, l'Ameublement français, avec le soutien financier du CODIFAB, a présenté le nouveau concept [INTERIOR DESIGN CENTER !](#), un espace d'inspiration et de réflexions pour : croiser les regards sur les derniers insights et tendances sur le marché des CHR, rencontrer les donneurs d'ordre, échanger avec les fabricants français qui réinventent chaque jour l'univers de l'hospitality.

L'exposition « Psychanalyse d'un meuble à quatre pattes » a présenté le meilleur de la [Haute facture française](#) et rassemblé un public nombreux à la Monnaie de Paris, à l'occasion de la Paris Design Week. Treize manufactures membres du collectif Haute facture de l'Ameublement français y révélaient leurs secrets de fabrication, dans une scénographie immersive du fantasque décorateur Vincent Darré. Le succès remporté par cet événement confirme la force des initiatives collectives portées par les marques et l'intérêt de décloisonner les événements hors les murs des salons.

■ Label Artisans Ébénistes de France (AEF) / Label Artisans Tapisseries de France

Les trois groupes d'artisans participant à l'[action d'écoconception Artisan'Act](#) ont rassemblé plus d'une vingtaine d'ébénistes. Pour promouvoir cet événement, l'UNAMA a réalisé une vidéo sur le projet « Les Barges de Loire » (Sarthe / Maine-et-Loire). Le groupe d'artisans vendéens, avec leur projet « La cuisine cocon », a participé à pas moins de cinq manifestations régionales.

Les entreprises du Label Artisans Tapisseries de France étaient, quant à elles, présentes à l'événement Paris Déco Off, le rendez-vous des éditeurs et créateurs de la décoration internationale.

Pour sensibiliser, informer et mobiliser les entreprises sur des thématiques collectives, les Journées de l'art et de l'artisanat de Bayeux (14) sont un excellent support événementiel ; les supports numériques (blog, sites des labels, sites de la profession et newsletters) venant en complément. En 2022, les Journées de l'art et de l'artisanat étaient articulées autour des sujets de la durabilité. À l'issue de ces journées d'échanges, le label AEF a inscrit l'écolabélisation dans son plan d'action et de communication 2023-2027.



EquipHotel © Intramuros

■ France Bois 2024 : Cap sur les JO de Paris !

L'action collective France Bois 2024, portée par le CODIFAB et France Bois Forêt, a été mise en place en 2018 pour favoriser l'utilisation des solutions de construction et d'aménagement en bois, notamment français, dans les réalisations des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de 2024.

2022 a été une année riche d'actions pour France Bois 2024 :

- Huit visites de chantiers organisées pour démontrer la performance du matériau bois
[Téléchargez les carnets de visite déjà disponibles](#)

- Intervenir sur un chantier bois
[Téléchargez le guide pratique](#) à destination de tous les professionnels qui interviennent dans les constructions bois.

- Mise en œuvre d'une douche accessible « zéro ressaut » dans les salles d'eau à usage individuel en travaux neufs (supports bois)
[Téléchargez le guide élaboré par le CSTB et la SOLIDEO](#) à l'occasion de la conception du Village des Athlètes des JO 2024.

- Traçabilité du bois construction
À l'occasion des Jeux de Paris, la filière bois se mobilise pour améliorer la traçabilité du bois dans la construction : gestion durable des forêts, origine et transformation, certifications...
[Téléchargez le vade-mecum](#) à destination des décideurs.

- Site francebois2024.com
[Le site Internet de France Bois 2024 évolue](#) et s'enrichit de nouvelles ressources pour offrir une plateforme actualisée et un large corpus documentaire à tous les acteurs engagés pour valoriser le bois dans la construction et l'aménagement des JO.



Développement international

Accompagner à l'international, exporter autrement

L'export est un axe de développement majeur pour la fabrication française de mobilier. Il représente un potentiel de croissance économique certain pour les entreprises du secteur : c'est tout l'enjeu des actions menées par le Groupe des Exportateurs de l'Ameublement français (GEM). En effet, le Made in France bénéficie d'une aura certaine ; c'est le cas aussi du design français, mis en valeur par les actions du FRENCH DESIGN by VIA.



Ardamez - Banquette Montmartre © Marie Jonchère

■ Développer l'export de mobilier

Les entreprises françaises de la filière sont de faibles exportatrices de meubles (à peine 15 % du CA total). Pourtant, l'étude EY, commanditée par l'Ameublement français pour la filière, montre que cet état de fait n'est pas une fatalité. Pour aider à insuffler cette ambition internationale et soutenir les fabricants, le GEM a organisé des actions toute l'année telles que la Journée de l'international, un grand événement qui a réuni 110 participants autour de 4 ateliers thématiques (les nouvelles façons de prospecter, la communication digitale à l'international, la vente online, le volet financement du développement international).

Le digital (site et réseaux sociaux) est un autre outil de taille pour valoriser la fabrication française auprès des prescripteurs internationaux. L'année 2022 a vu le déploiement du site The French Furniture en anglais, avec une ligne éditoriale propice à la mise en avant des réalisations réussies des entreprises. Le compte Instagram valorise 117 marques exportatrices et bénéficie de chiffres en hausse constante grâce à des campagnes fortes.

■ Le design français rayonne à l'international

Le FRENCH DESIGN 100, unique prix de design en France récompensant l'action internationale de designers, s'est donné pour mission de sélectionner les 100 projets de design d'objets et d'espaces qui font rayonner le design français dans le monde. En 2022, sa deuxième édition a été un énorme succès et a eu lieu à l'Élysée, sous le haut patronage du Président de la République. La cartographie de la présence française à l'international, réalisée par le FRENCH DESIGN by VIA, s'est élargie à 823 points de vente et 591 projets d'espace.

■ Un effort ciblé sur certains pays

Moyen-Orient, Allemagne, Royaume-Uni, Suisse, Espagne, Pays scandinaves, USA : avec ses référents pays, le GEM propose un état des lieux périodique du marché de l'ameublement à l'international et met en lumière les événements, projets ou acteurs à suivre. Cette veille stratégique est restituée à l'occasion d'une série de mini-webinaires par pays, pour permettre aux fabricants de mettre leur stratégie en place : stands collectifs sur salon, missions de prospections, etc. L'analyse pays/produit ainsi que le benchmark international et intersectoriel réalisé par EY ont pointé des axes de progrès possibles. Entre autres, le fort potentiel de croissance sur les marchés de demain. Le Made in France bénéficie d'une certaine aura dans des réserves de croissance encore peu investies comme la Chine. Préparés par China Benchmark, référent Chine de l'Ameublement français, les Cahiers Chine sont une exploration des fondamentaux aux tendances émergentes, destinée à ouvrir des pistes de travail et de réflexion et à donner les clés de compréhension du marché chinois.



Innovation & design

Faire rayonner le design français

Dans sa mission de soutien à la création et à l'export, le rôle du CODIFAB est aussi de conforter et de protéger le travail des designers français. Les actions collectives menées par l'Ameublement français, le FRENCH DESIGN by VIA et FCBA, notamment, contribuent à mettre en relation les créateurs et les fabricants, à faire rayonner le design français auprès du grand public et des pouvoirs publics au travers d'expositions, et à mettre l'innovation au cœur des projets grâce à des études et concours prospectifs.



Mathou Loxos © Tom&Josette Albi

■ Le FRENCH DESIGN by VIA valorise le design français grâce aux expositions

Le [FRENCH DESIGN 100](#), unique prix de design en France récompensant l'action internationale de designers, a lancé son FESTIVAL pour valoriser les designers et architectes d'intérieur français, grâce à un jury prestigieux et un réseau de partenaires internationaux qui ont communiqué pendant un mois sur les 100 lauréats. L'exposition de clôture, [NO TASTE FOR BAD TASTE](#), au Mobilier national, a attiré près de 5 000 visiteurs. L'exposition [Voyage en intérieur](#) a présenté les meubles et objets puisés parmi les plus belles pièces en autoédition des architectes d'intérieur récompensés du prix Le FRENCH DESIGN 100.

Le VIA a aussi renoué avec le succès de son [SPEED DATING](#) en présentiel, dans le cadre prestigieux du Mobilier national : plus de 1 000 rendez-vous ont été organisés. [Le FRENCH DESIGN INCUBATEUR](#), première plateforme d'incubation de projets destinée à l'ameublement français, mis en valeur par deux expositions à la galerie du VIA, était placé sous le thème de l'écoconception.

■ Des études et ateliers sur le design durable

Le FRENCH DESIGN by VIA a réalisé 5 cahiers de tendances, illustrés avec une centaine de projets sur le design durable et accompagnés d'ateliers prospectifs de présentation et de réflexion. Ces travaux sont l'occasion d'organiser, en 2023, une exposition intitulée [Design x Durable x Désirable](#), l'art de vivre responsable, proposant une sélection d'objets ou projets français qui réenchangent le quotidien, en faisant appel aux nouveaux matériaux, procédés et usages qui mènent à un art de vivre responsable. Cette exposition est une nouvelle étape de la vaste étude engagée par le FRENCH DESIGN sur le thème : « Disruption vers un design durable », une exploration des mécanismes qui sont à l'œuvre chez les fabricants, éditeurs et designers pour rendre leur activité plus respectueuse de l'environnement.

L'Innovathèque FCBA a lancé l'exposition [Biom' Capter le vivant](#), une sélection de 43 matériaux, procédés ou systèmes, qui sont bioinspirés, biosourcés ou biomimétiques, donc qui ont tous un rapport à la nature.



© Le FRENCH DESIGN by VIA

■ Des études prospectives sur l'environnement de travail

Comment le télétravail va-t-il bouleverser nos modes et nos espaces de vie ? C'est la question que pose, en 2022, le laboratoire d'innovation Domocité. Un collectif pluridisciplinaire de près de quarante acteurs s'est réuni dans des ateliers d'idéation et de développement, accompagné par Maobi, agence d'innovation responsable, et trois agences de design (Fritsch&Durisotti, Generous et Market Value), pour imaginer de nouveaux scénarios d'usage pour 5 espaces de vie : petit logement, grand logement, immeuble de bureau, tiers-lieu et hôtel. Les 5 concepts prospectifs témoignent de la valeur ajoutée de l'aménagement et du mobilier, en termes d'innovation et de design. Ils ont été nourris en amont des séances de travail, par les travaux de l'Observatoire Actineo et du FCBA, afin de répondre aux nombreux enjeux du travail et des espaces de vie.

City Zen Wood 3 du FCBA étudie l'influence du bois sur l'environnement de travail. Le soutien au développement de l'usage du bois dans la construction s'appuie d'une part sur la levée d'un certain nombre de freins techniques et d'autre part sur la valorisation des qualités intrinsèques du matériau bois. L'intérêt de l'étude City Zen Wood 3 est d'observer les réponses physiologiques et psychologiques d'une cohorte d'individus liées au stress ou à l'apaisement dans un environnement de travail où le bois est omniprésent.



■ Des concours pour valoriser les projets et le matériau bois

Synthétisant tous les projets des 5 éditions, le concours New Living Wood 2022 bénéficie d'un outil digital qui permet aussi bien aux écoles qu'aux professionnels du bois de profiter d'une belle visibilité et de donner davantage de sens au concours national, mis en place par les organisations professionnelles de la filière bois du CODIFAB et le FRENCH DESIGN. Le concours a valorisé 15 projets en bois couronnés de 3 prix de 3 écoles participantes pour un même thème de travail : « La chambre modulable et durable ». De même, Forinvest Business Angels, l'école d'ingénieurs ESB, Fibois France et le Pôle de compétitivité Xylofutur ont dévoilé les sept lauréats de la seconde édition de Canopée Challenge, concours international à destination de tous les projets innovants de la filière forêt-bois, en matière de création, de développement ou de rayonnement international.



Études statistiques & économiques

Mieux comprendre les marchés pour se positionner et anticiper

Le CODIFAB finance les études de la filière bois et ameublement. Si les études économiques donnent une vision du marché ou du secteur, avec les études prospectives, le CODIFAB a pour objectif de conseiller les entreprises dans leurs choix et d'orienter leurs actions pour la mise en œuvre de leur vision, confirmant ainsi son rôle de guide stratégique.



Maison HD à Kleinfankenheim © AL PEPE architectes

■ Études stratégiques

Carbone 4 accompagne la filière forêt-bois pour définir sa contribution à la neutralité carbone et à la Stratégie Française Énergie-Climat (SFEC) via la production d'un scénario de filière. Grâce à une étude débutée en 2022 et dont les résultats sont attendus en 2023, elle pourra identifier les grandes mesures permettant d'atteindre les objectifs par secteur, ainsi que les orientations générales concernant l'adaptation au changement climatique.

Persuadé que décarbonation et réindustrialisation sont les deux faces d'une même pièce, l'Ameublement français, avec l'appui du CODIFAB, a élaboré une [feuille de route stratégique à horizon 2030-2050](#), en cohérence avec les objectifs du pays. Mais c'est sans attendre qu'elle a lancé le plan de transformation de la filière, avec une étude préalable menée par le cabinet de conseil EY. Elle mesure la place du secteur du meuble dans les transitions en cours, puis dresse des scénarios et un plan d'action précis.



■ Études économiques

La Veille Économique Mutualisée de la Filière Forêt-Bois (VEM) dispense une [synthèse des grands chiffres clés](#) de la filière forêt bois et lance une [courte publication périodique](#) afin de faire connaître, de manière percutante, une donnée chiffrée du secteur.

L'[Étude du marché de la fenêtre 2022](#) est une étude à la fois quantitative et qualitative du marché de la fenêtre en France métropolitaine.

L'[Observatoire de la construction neuve 2021](#) a publié les chiffres sur le marché du bois dans le Tertiaire, le Logement et les Bâtiments agricoles.

■ Études marchés

Cartographie globale, benchmark, interlocuteurs incontournables : l'Ameublement français révèle les clés de succès pour comprendre les [parcours d'achat](#) complexes du marché contract (en particulier CHR) et faciliter la contractualisation d'affaires pour les acteurs de l'ameublement et de l'agencement. Une étude concrète et des outils clairs, pour ne manquer aucune opportunité business.

L'IPEA, l'Institut de la Maison, qui réalise les [études de la filière meuble](#), poursuit son décryptage annuel des chiffres avec ses notes de conjoncture économique, avec une recherche particulière sur le marché français du meuble d'occasion.

L'Ameublement français, la FNAEM (Fédération nationale du Négoce de l'Ameublement et de l'Équipement de la Maison) et l'IPEA ont dévoilé lors d'une conférence de presse les [résultats de la filière de l'ameublement](#) en France pour l'année 2021.

■ Études sectorielles

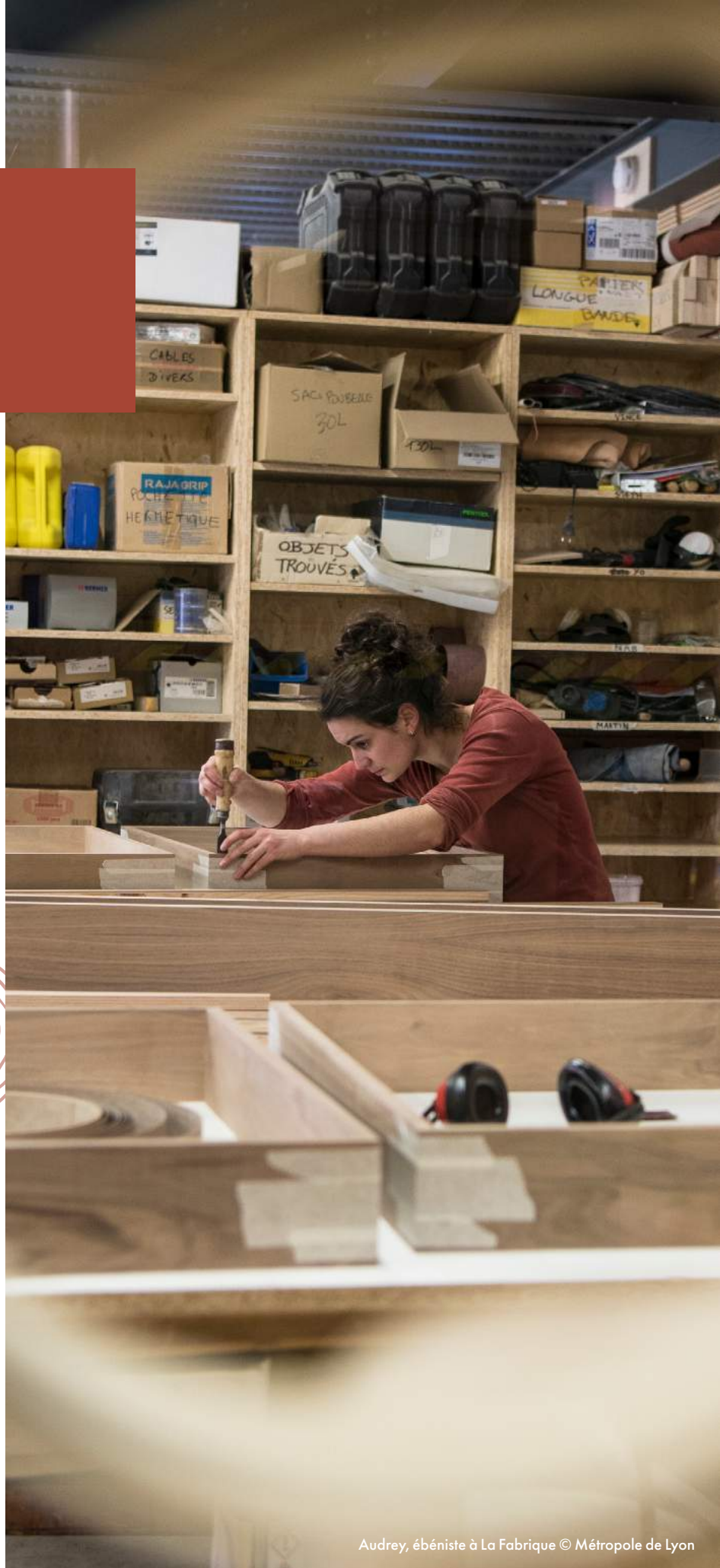
Pour accompagner les entreprises dans leur transformation digitale et leur adaptation aux parcours omnicanaux et aux nouvelles technologies, les [Baromètres du Digital #1 et #2](#), dont les résultats sont diffusés via des webinaires, étudient l'évolution des comportements de recherche sur Internet en matière d'ameublement de la maison. Les objectifs sont : d'analyser l'évolution des comportements d'achat sur Internet et de détecter la désirabilité et les tendances en matière d'ameublement (réseaux sociaux, blogs, hashtags, médias digitaux d'influence...). La seconde édition du Baromètre du digital a exploré plus particulièrement les envies d'aménagement des internautes, impactées par les crises successives.



Formation & compétences

Préparer l'industrie du futur

Les filières bois et ameublement sont d'importants pourvoyeurs d'emplois à l'échelle du pays, en partie grâce aux importantes campagnes de recrutement et d'information financées par le CODIFAB. Sur Internet ou en physique, la filière bois et ameublement veut communiquer sur ses métiers et accroître son attractivité.

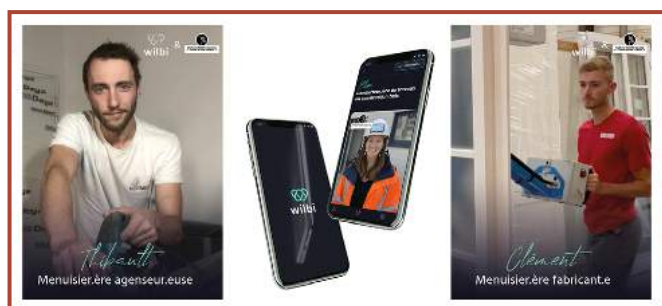


Audrey, ébéniste à La Fabrique © Métropole de Lyon

■ Promouvoir les métiers du bois et de l'ameublement

Pour aider les employeurs à trouver la recrue idéale ou pour trouver un emploi, une rubrique « Emplois » a été ajoutée sur www.metiers-foret-bois.org, site de référence sur les métiers et formations de la forêt et du bois qui répertorie toutes les annonces publiées sur le web. Inspirée des stories des réseaux sociaux, l'application Wilbi permet au jeune public, en phase d'orientation, de se projeter dans un métier. Ce format innovant et dynamique permet de faire connaître les métiers de la filière. Sont déjà intégrés dans l'appli ceux de conducteur de travaux en construction bois, menuisier fabricant, menuisier agenceur et ingénieur en bureau d'étude bois.

La campagne de communication Les entreprises de l'ameublement recrutent a aidé à l'organisation de job dating et de journées portes ouvertes, à l'occasion de la Semaine de l'Industrie, en fournissant aux sociétés participantes un kit média complet : animation de la page web Talents, webinaire et plan média 360°.



■ Nouveau pôle tapisserie/couture

L'AFPIA Est Nord a inauguré un nouveau pôle tapisserie/couture d'ameublement pour donner les moyens à la filière d'améliorer la qualité des formations à des compétences d'avenir. Le plateau technique de tapisserie en siège et couture (725 m²) est composé d'un atelier de garnissage, d'un atelier couture, d'une salle de formation technique et d'un espace de stockage. À faire savoir également la création d'une antenne de formation de l'AFPIA EST, hébergée au sein de l'usine Roset de Briord (Ain), au plus près des besoins des entreprises.

■ Mondial des Métiers

Devenu un incontournable en matière d'orientation, tant pour les jeunes que pour les adultes en reconversion, le Mondial des Métiers se tient en même temps que le salon Eurexpo à Lyon et accueille 150 000 visiteurs. Durant 4 jours, les visiteurs ont pu découvrir des démonstrations interactives de dizaines de métiers de la forêt, du bois et de l'ameublement. L'occasion pour tous de pénétrer dans l'envers du décor d'un agencement intérieur ou de tester concrètement quelques activités manuelles (tapisserie, marqueterie). Un événement qui explique probablement, en partie, l'augmentation de 22,5 % en 2022 des effectifs apprenants de la branche !



■ Les actions pour une réindustrialisation durable

D'ici à 2030, des actions phares sont engagées pour penser le produit dans son intégralité, depuis son approvisionnement jusqu'à sa fin de vie. En novembre 2022, un « accélérateur du déploiement TPE » sur la démarche RSE a été mis en place à travers un programme de formations pour les entreprises de l'ameublement. Une feuille de route ambitieuse a été pensée pour développer les entreprises à l'international via 60 actions concrètes. D'ici à 2050, l'Ameublement français, avec l'appui du CODIFAB, continuera à faciliter l'évolution des acteurs de la filière vers de nouveaux business models : un design d'usage et une économie de la fonctionnalité, une culture toujours davantage tournée vers l'innovation. Pour une décarbonation profonde... mais accompagnée d'une croissance économique durable !

■ Programme accélérateur RSE

L'Ameublement français, avec le CODIFAB, a mandaté le cabinet de conseil EY pour mesurer les dynamiques économiques, sociales et environnementales de la filière sur l'ensemble du territoire français et dresser les scénarios des différentes trajectoires de décarbonation en cohérence avec les accords de Paris.

Soutenabilité : quel avenir pour l'industrie dans un monde neutre en carbone qui vit déjà des tensions inflationnistes sur l'énergie et les matières premières ?

Viabilité : comment créer des emplois de qualité, loin des métropoles, dans une économie mondialisée et concurrentielle ?

Acceptabilité : comment produire des biens et services essentiels, accessibles à tous et exemplaires sur le plan environnemental ?

Les projections du cabinet EY le prouvent : la poursuite d'une désindustrialisation serait une catastrophe pour l'environnement, car la fabrication devrait se poursuivre au profit des importations, plus émettrices de carbone. Face à ce scénario catastrophique, un seul constat s'impose : décarbonation et réindustrialisation vont de pair pour une approche durable, soutenable et acceptable sur les plans économique et environnemental.

WEBINAIRES



■ Réalité virtuelle NOVEHA

La réalité mixte fait partie des outils pédagogiques utilisés par NOVEHA.

Durant le cycle 2022/2023, ce sont 136 apprenants qui auront découvert ou utilisé cette technologie. Le Carrefour du Bois et le salon Eurobois ont été de formidables moyens de faire connaître la réalité mixte aux professionnels du bois. Des entreprises peuvent aussi faire l'objet d'un accompagnement personnalisé pour s'approprier cette technologie dans leur atelier (pour des projets d'aide au montage de meuble et d'implantation de machine).



■ Et aussi...

Tout au long de l'année, le CODIFAB incite les organismes partenaires et les organisations professionnelles à présenter, diffuser et permettre aux fabricants de s'approprier les résultats des actions collectives et à leurs salariés de monter en compétence : journée technique sur les techniques de finition, webinaire bois et biosourcés, webinaire Panorama réglementaire prévention risques de santé, etc.

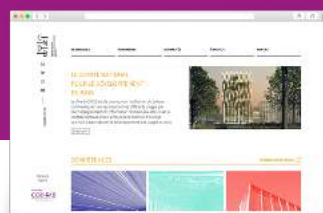
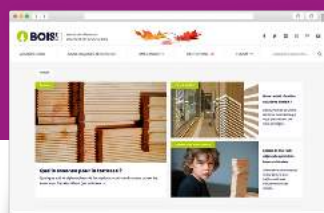
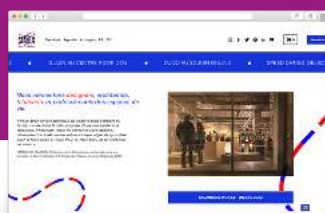
Rappelons aussi l'existence du site biblio-bois.info, qui met à disposition des ressources techniques et professionnelles à destination des enseignants et formateurs.

LES SITES OUTILS

Le CODIFAB soutient la création et la mise à jour régulière de sites Internet. Ces outils sont destinés à vous informer et/ou à faire la promotion du bois et de l'ameublement auprès des internautes.

actineo.fr
ambition-bois.fr/objectif-construction
ambition-bois.fr/objectif-rehabilitation
ameublement.com
biblio-bois.info
bois.com
catalogue-bois-construction.fr
club-oui-au-bois.fr
cnadb.org
DE-bois.fr
DE-baie.fr
fcba.fr
financerlindustriedubois.fr

financerlameublement.com
francebois2024.com
glulam.org
lecontreplaque.com
lefrenchdesign.org
newlivingwood.lefrenchdesign.org
metiers-foret-bois.org
panoramabois.fr
plateforme-eurocode5.fr
prixnational-boisconstruction.org
poutre-en-i.com
simulateur.preventionbtp.fr
vem-fb.fr



FOCUS SUR

francebois2024.com

Le site Internet de France Bois 2024 évolue et s'enrichit de nouvelles ressources pour offrir une plateforme actualisée et un large corpus documentaire à tous les acteurs engagés pour valoriser le bois dans la construction et l'aménagement des Jeux.

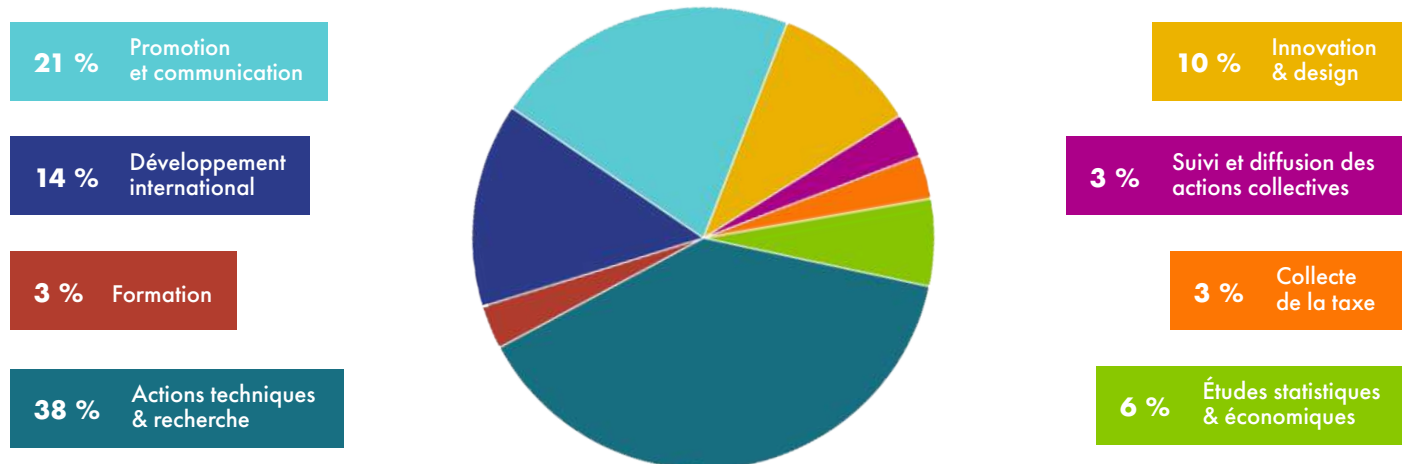
prixnational-boisconstruction.org

Le PNCB a pour but de primer des bâtiments bois terminés (publics et privés), construits en France, ainsi que des projets d'aménagement intérieur et extérieur en bois.



BUDGET 2022

VENTILATION DES FINANCEMENTS DU CODIFAB



BILAN	2021	2022
ACTIF (Montants nets en euros)		
Immobilisations corporelles	3 882 910	3 899 728
Créances	4 714 396	5 069 603
Disponibilités et valeurs mobilières de placements	7 971 854	10 307 194
TOTAL GÉNÉRAL	16 569 160	19 276 525
PASSIF (Montants nets en euros)		
Capitaux Propres	7 452 896	9 417 412
Résultat de l'exercice	1 964 516	1 509 857
Dettes	7 151 748	8 349 256
TOTAL GÉNÉRAL	16 569 160	19 276 525

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'ENSEMBLE DES INTERVENTIONS	2021	2022
ACTIF (Montants nets en euros)		
Produits	16 498 851	17 291 236
Charges d'exploitation	14 802 163	16 183 611
Résultat d'exploitation	1 696 688	1 107 625
Produits Financiers	4 408	24 150
Charges Financières	122 170	
Produits exceptionnels	507 079	421 644
Charges exceptionnelles	121 489	37 787
Impôts sur les bénéfices		5 776
Total des Produits	17 010 338	17 737 030
Total des Charges	15 045 822	16 227 173
Bénéfices / Pertes	1 964 516	1 509 857

LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES À L'ORIGINE DU CODIFAB

Le CODIFAB a été créé à la demande des professionnels de l'ameublement et de la seconde transformation du bois.



**l'Ameublement
français**



L'Ameublement Français est l'organisation professionnelle des industries de l'ameublement et de l'aménagement des espaces de vie. Elle fédère des dirigeants de PME et ETI qui partagent la même ambition de créer de la valeur et des emplois sur tout le territoire français, tout en contribuant à améliorer les espaces de vie à la maison, au travail, dans les lieux publics.

En savoir plus : www.ameublement.com

L'**UIPC**, Union des Industries du Panneau Contreplaqué, représente les producteurs de panneaux contreplaqués et panneaux décoratifs, techniques et spéciaux, des PME-ETI au savoir-faire patrimoniaux de 1^{re}, 2^e voire 3^e transformation, pour répondre à un large éventail d'utilisations.

En savoir plus : www.uipc-contreplaque.fr

La **CAPEB**, Confédération de l'Artisanat et des petites entreprises du Bâtiment, défend les intérêts des TPE et PME du bâtiment. Reconnue comme partenaire social devant les pouvoirs publics, elle propose les mesures qu'elle juge nécessaires et adaptées aux entreprises du secteur.

En savoir plus : www.capeb.fr

L'UIPP / L'Ameublement français

L'UIPP a rejoint en 2022 l'Ameublement français au sein du nouveau groupement Panneaux - UIPP qui regroupe la quasi-totalité des fabricants français de panneaux à base de bois, panneaux de particules, de fibres (MDF) et d'OSB

En savoir plus : www.ameublement.com

L'**UFME**, Union des Fabricants de Menuiseries, compte près de 150 adhérents. Elle accompagne et soutient les concepteurs, fabricants et installateurs de menuiseries. Ses missions sont principalement axées vers la mise en avant d'une menuiserie de qualité fabriquée en France et le déploiement d'une offre de formation continue permettant la réactualisation des savoir-faire et la montée en compétences de la filière.

En savoir plus : www.ufme.fr

L'**UMB-FFB**, Union des Métiers du Bois de la FFB, regroupe près de 8 000 entreprises en France de charpente, construction bois, menuiseries extérieures, menuiseries intérieures et agencement. Ces entreprises emploient plus de 80 000 salariés et représentent les 2/3 du chiffre d'affaires de la profession.

En savoir plus : www.umb.ffbbatiment.fr

L'**UICB**, Union des Industriels et Constructeurs Bois, représente les entreprises qui ont placé le bois au centre de l'acte de construire : industriels et fabricants du bois construction (charpente industrialisée, ossature, bois lamellé collé, CLT, poutre en I) et constructeurs d'ouvrages à base de bois.

En savoir plus : www.uicb.pro

L'**UNAMA**, Union Nationale de l'Artisanat des Métiers de l'Ameublement, a été créée en 1997. Elle représente et défend les 21 500 entreprises artisanales de l'ameublement : ébénistes, tapissiers, selliers, matelassiers, doreurs, encadreur et sculpteurs.

En savoir plus : www.unama.org

Le CODIFAB, Comité professionnel de Développement économique des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois, a pour mission de conduire et financer, par le produit de la taxe affectée, des actions d'intérêt général décidées par les organisations professionnelles représentatives et à l'origine du CODIFAB.

Ces actions collectives ont pour objectif d'accompagner l'évolution des entreprises de fabrication par : une meilleure diffusion de l'innovation et des nouvelles technologies, l'adaptation aux besoins du marché et aux normes environnementales, la promotion, le développement international, la formation, et par toute étude ou initiative présentant un intérêt pour l'ensemble de la profession.

Suivez l'actualité des actions collectives

3 possibilités pour vous tenir informé(e) :

www.codifab.fr



NEWSLETTER
Inscrivez-vous !



PAGE LINKEDIN
Suivez-nous !



CODIFAB

Développement des Industries Françaises
de l'Ameublement et du Bois

120 Avenue Ledru Rollin, 75011 Paris
01 44 68 18 08
information@codifab.fr